



## RAPPORT DE GESTION 2013

### Plan du rapport

Explosifs et Produits Chimiques – Comptes Sociaux .....	4
Comptes Consolidés .....	4
Situation Financière et Risques .....	6
Marge brute d'autofinancement .....	6
Dépenses d'investissement.....	6
Besoin en fonds de roulement d'exploitation.....	6
Financement .....	7
Trésorerie .....	7
Information sur les délais de paiement.....	7
Risques .....	8
Faits marquants en 2013.....	8
Mise en place de nouveaux financements Moyen-Terme .....	8
Décision arbitrale en faveur du groupe EPC dans le litige Etruscan .....	8
Litige DG Construction .....	9
Réalisation d'opérations de restructuration.....	9
Signature d'un important accord avec le groupe Lafarge .....	10
EPC Cote d'ivoire .....	10
MCS Arabie Saoudite.....	10
Renouvellement des contrats d'approvisionnement en Nitrate.....	11
Cession au groupe SSE des filiales d'Europe Centrale (Allemagne, République Tchèque, Pologne et Roumanie.....	11
Réorganisation des secteurs géographiques .....	11

Evolution de l'activité par zone géographique.....	12
Zone 1 – Europe .....	12
Zone 2 -Afrique Moyen Orient .....	12
Evolution des principales filiales .....	14
EPC France.....	14
Occamat.....	14
ATD.....	14
Occamiante.....	15
EPC UK.....	15
Kemek en Irlande .....	15
EPC Sverige .....	16
EPC Italia .....	16
EPC Maroc .....	16
Evènements survenus depuis la clôture de l'exercice .....	17
Acquisition de Sigenci .....	17
Importante commande de démolition sur un site Industriel en region Parisienne .....	17

RAPPORT SUR LA RESPONSABILITE SOCIALE, SOCIETALE ET ENVIRONNEMENTALE (RSE) .....	18
1 Fondements .....	18
2 Périmètre .....	18
2.1 Reporting social.....	18
2.2 Reporting environnemental .....	18
3 Thématiques retenues en 2013 .....	19
3.1 Volet social :.....	19
3.2 Volet sociétal.....	19
3.3 Volet environnemental .....	19
4 Méthodologie .....	20
5 Volet social.....	20
5.1 Emploi .....	20
5.2 Organisation du travail .....	21
5.3 Relations sociales .....	21
5.4 Santé et Sécurité .....	22
5.5 Formation .....	24
5.6 Egalité de traitement.....	24
5.7 Promotion et respect des stipulations des conventions de l’OIT .....	25
6 Volet environnemental .....	25
6.1 Politique générale en matière environnementale .....	25
6.2 Pollution et gestion des déchets .....	27
6.3 Prise en compte des nuisances sonores et de toute autre forme de pollution spécifique à une activité.....	28
6.4 Utilisation durable des ressources .....	29
6.5 Changement climatique.....	31
6.6 Protection de la biodiversité.....	31
7 Volet sociétal.....	32
7.1 Impact territorial, économique et social de l’activité.....	32
7.2 Relations entretenues avec les personnes ou organisations intéressées par les activités de la société .....	35
Recherche et Développement.....	36
Perspectives 2014 .....	36
Franchissement de seuil .....	37
Transactions sur titreS.....	37
Prises de participation .....	37
Administrateurs .....	38
Résultat social – Affectation du résultat .....	44
Projet de résolutions.....	45

**Mesdames, Messieurs,**

Conformément à la loi et aux statuts, nous vous avons réunis pour vous exposer, d'une part, l'activité de notre Société et des sociétés du Groupe pendant l'exercice écoulé, les résultats de cette activité et les perspectives d'avenir et, d'autre part, vous présenter et soumettre à votre approbation le bilan et les comptes consolidés du Groupe et ceux de notre Société, afférents au cent dix-neuvième exercice social clos le 31 décembre 2013.

## **EXPLOSIFS ET PRODUITS CHIMIQUES – COMPTES SOCIAUX**

Le chiffre d'affaires s'élève à un montant de 7.3 M€ en hausse par rapport aux 1.7 M€ de 2012. Cette augmentation s'explique par la mise en place par EPC SA d'une refacturation des services rendus au titre des frais de siège.

La perte d'exploitation s'améliore nettement passant de -4.9 M€ en 2012 à -2.1 M€ en 2013 grâce notamment à la mise en place d'une redevance pour les filiales utilisant la marque EPC.

Le résultat net affiche un bénéfice de 1.3 M€, contre un bénéfice de 0.9 M€ l'année précédente.

## **COMPTES CONSOLIDES**

Le chiffre d'affaires du Groupe, à fin 2013, s'élève à 309.6 M€ en baisse de 4% par rapport aux 322.3 M€ de l'exercice 2012. A taux de change et périmètre constant, on constate en revanche une augmentation de 4.8%. L'Europe Centrale, cédée en 2013, représentait un chiffre d'affaires de 27 M€ en 2012.

<i>En milliers d'euros</i>	<b>2013</b>	<b>2012</b>	<b>Variation</b>	<b>Variation A taux de change et périmètre constant</b>
			<b>%</b>	<b>%</b>
Europe	271 511	283 588	-4.3 %	+5,3%%
Afrique et Moyen Orient	38 083	38 739	-1,7 %	-0,7 %
<b>Total</b>	<b>309 594</b>	<b>322 327</b>	<b>-4,0 %</b>	<b>+4,8 %</b>

Le résultat opérationnel courant s'établit à 7,2 M€, soit 2.3% du Chiffre d'affaires. C'est une amélioration sensible par rapport aux chiffres 2012 publiés (6.5 M€ et 2,0% du Chiffres d'affaires). Si l'on compare par rapport aux activités poursuivies (chiffres retraités) la rentabilité est en retrait. Ceci s'explique essentiellement par la baisse de la rentabilité au Royaume Uni et en Italie, pays importants pour le groupe, qui ont

connu un début d'année 2013 particulièrement difficile. Il inclut pour 1,2 M€ le produit relatif à la constatation du sur-financement du régime de retraite article 39

La quote-part du résultat des entreprises mise en équivalence concerne nos activités aux Emirats Arabes Unis. La contribution est en léger retrait à 1,4 M€ contre 1.8 M€ l'exercice précédent. Cette baisse s'explique par un taux de change moins favorable qu'en 2012 et par la prise en compte sur l'exercice d'un passif environnemental qui n'avait pas été reconnu précédemment.

Le résultat opérationnel, intègre des charges liées aux restructurations réalisées en 2013 en France, en Angleterre et en Italie pour un total de 2,6 M€. Ces opérations lourdes, rendues nécessaire par la baisse structurelle de ces marchés porteront leur fruit en 2014. Il intègre également le résultat consolidé de la cession des filiales d'Europe Centrale pour 1 M€ . Après prise en compte de ces éléments non récurrents, le résultat opérationnel s'élève à 7 M€.

Le coût de l'endettement financier s'établit à -3.8 M€ contre -3.5 M€ (à périmètre constant). Cette légère augmentation est le résultat de la hausse du coût moyen du financement sur la dette senior mais également des 0.3 M€ pris en charge à l'occasion de la mise en place du refinancement..

Les autres produits et charges financières s'améliorent, passant de -1.5 M€ en 2012 à -1.0 M€ en 2013, la légère augmentation des taux d'actualisation a permis de dégager un résultat légèrement positif sur les provisions environnementales, en revanche la nouvelle règle IAS 19 révisé sur le rendement des actifs des fonds de retraite a pesé sur ce résultat, de même que l'augmentation de l'Euro par rapport à toutes autres devises qui a généré un certain nombre d'écarts de change négatifs notamment sur les goodwill.

Enfin, l'impôt (y compris la CVAE) a fortement baissé passant de 4.7 M€ en 2012 à 3,3 M€ en 2013

Le résultat des activités abandonnées est négatif cette année à 1.5 M€. Il intègre essentiellement, la perte réalisée par la zone Europe centrale sur les 7 premiers mois de 2013 compensée partiellement par le gain résiduel réalisé dans le cadre de l'arbitrage remporté par BFMS au Burkina Faso. Le résultat net total consolidé 2013 s'établit donc en perte à -2.6 M€, à comparer à une perte de -2.2 M€ réalisée en 2012.

## **SITUATION FINANCIERE ET RISQUES**

### **MARGE BRUTE D'AUTOFINANCEMENT**

La marge brute d'autofinancement passe de 5.9 M€ à 3.8 M€ en 2013. Elle traduit la tension enregistrée sur les marges qui a pénalisé la génération de trésorerie.

en milliers d'euros	<b>Exercice 2013</b>	<b>Exercice 2012</b>
<b>Résultat net consolidé</b>	<b>-2 620</b>	<b>-2 237</b>
Elim. du résultat des mises en équivalence	- 1 420	- 1 847
Elim. des amortissements et provisions	10 542	9 826
Elim. des résultats de cession et des pertes et profits de dilution	(942)	(692)
Elim. des produits de dividendes / autres produits	(1 650)	841
<b>Marge brute d'autofinancement</b>	<b>3 820</b>	<b>5 891</b>

### **DEPENSES D'INVESTISSEMENT**

En 2013, les dépenses d'investissements en immobilisations corporelles (incluant les biens acquis en crédit bail) s'élèvent à 11.9 M€, à comparer à 18.8 M€ en 2012.

Le montant a nettement diminué sur l'exercice pour se rapprocher du nouveau standard de renouvellement des installations et équipements, Un projet important a néanmoins mobilisé des ressources. Il s'agit de la construction de l'usine et d'un dépôt en Côte d'Ivoire.

### **BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT D'EXPLOITATION**

Le besoin en fonds s'est légèrement dégradé, il augmente de 1.6 M€ sur la période. L'impact principal concerne les comptes clients qui doivent faire l'objet d'une attention particulière dans un contexte de rallongement des délais de paiement.

	<b>Exercice 2013</b>	<b>Exercice 2012</b>
<i>En milliers d'euros</i>		
Stocks et en cours	28 483	30 616
Créances clients et autres créances	96 238	94 857
Dettes fournisseurs et autres dettes	77 516	79 912
<b>Total</b>	<b>47 205</b>	<b>45 561</b>

## FINANCEMENT

Le montant des dettes financières brutes diminue de 2.6 M€ au cours de l'exercice 2013 :

<i>En milliers d'euros</i>	<b>Exercice 2013</b>	<b>Exercice 2012</b>
Dettes financières non courantes	24 461	21 388
Dettes financières courantes (hors découverts bancaires)	41 920	46 734
Découvert	2 355	3 177
<b>Total dettes financières</b>	<b>68 736</b>	<b>71 299</b>

## TRESORERIE

La trésorerie nette du Groupe a augmenté de 2 M€ au cours de l'exercice. On constate également la poursuite de la diminution des découverts bancaires grâce à une gestion plus active de la trésorerie.

<i>En milliers d'euros</i>	<b>Exercice 2013</b>	<b>Exercice 2012</b>
Total trésorerie et équivalents de trésorerie	20 232	18 890
Découverts bancaires	(2 355)	(3 177)
<b>Total trésorerie nette</b>	<b>17 877</b>	<b>15 713</b>

## INFORMATION SUR LES DELAIS DE PAIEMENT

Décomposition des dettes fournisseurs

	TOTAL	ECHEANCE EN NOMBRE DE JOURS				
		Echu	- de 30	De 30 à 60	De 60 à 90	Plus de 90 (1)
Au 31/12/2013	2.086	81	849	824	13	319
Au 31/12/2012	1.431	739	254	1	13	424

(1) Dont Fournisseurs, Factures non parvenues : 319 K€ 31/12/ 2012 :424 K€  
Fournisseurs, retenues de Garantie : 0 K€ 31/12/2012 0 K€

## **RISQUES**

Le Groupe est confronté aux principaux risques suivants :

- Risque de recomposition de l'environnement concurrentiel dans le secteur des explosifs.
- Risque d'augmentation du prix des matières premières, notamment en matière de fluctuation du prix du gaz naturel, du pétrole et de l'ammoniac.
- Risques techniques liés à la dangerosité des métiers exercés par le Groupe.
- Risques réglementaires avec une évolution continue du renforcement des réglementations appliquées.

## **FAITS MARQUANTS EN 2013**

### **MISE EN PLACE DE NOUVEAUX FINANCEMENTS MOYEN-TERME**

EPC a initié en 2012 une consultation auprès de ses partenaires bancaiers en vue de mettre en place un refinancement de ses dettes court et moyen terme, tout en mettant en place une enveloppe dite de Capex pour financer les développements futurs du groupe tant par croissance externe qu'à travers des projets endogènes.

Les principaux partenaires bancaires d'EPC (Société Générale, BNP Paribas et LCL) ont tous répondu présents et ont accepté de participer à cette importante opération où BNP Paribas exerce le rôle d'arrangeur. L'ensemble de la documentation qui porte sur une ligne totale de 38 millions d'euros sur 5 ans a été signée le 26 février 2013.

### **DECISION ARBITRALE EN FAVEUR DU GROUPE EPC DANS LE LITIGE ETRUSCAN**

Suite aux audiences qui se sont tenues en 2012, l'arbitre nommé par les parties a rendu sa décision dans le litige qui opposait BFMS (filiale d'EPC) à BMC (filiale du groupe Etruscan) au sujet de la résiliation anticipée du contrat d'exploitation de la mine de Youga au Burkina-Faso.

Cette décision enjoint BMC à verser à BFMS la somme de 3,9 Millions de dollars américains. La contre-réclamation présentée par BMC a été rejetée intégralement à l'exception des frais d'avocat de 300 000 Dollars Canadiens qui ont été réglés par EPC.

Conformément aux instructions de l'arbitre, les fonds correspondants ont été transférés entre BMC et BFMS (groupe EPC) dans les délais impartis.

## **LITIGE DG CONSTRUCTION**

Par un arrêt du 1er mars 2012, la Cour d'appel de Paris a infirmé le jugement du Tribunal de commerce de Paris du 31 mai 2010 (cf. Rapports annuels 2008 à 2011) et débouté les sociétés DG Construction (DGC) et Financière Constructeam (FC) de l'ensemble de leurs demandes à l'encontre d'EPC, en les condamnant à lui payer 20.000 € au titre de l'article 700 du code de procédure civile et les dépens.

Le 12 février 2013, la Cour de cassation a cassé cet arrêt seulement en ce qu'il a déclaré les demandes de DGC et FC mal fondées sur le plan délictuel, et renvoyé les parties, sur ce point, devant la Cour d'appel de Versailles qui a siégé le 6 mars 2014 et devrait rendre son arrêt au mois d'avril.

EPC estime disposer de solides arguments de faits et de droit pour obtenir l'infirmité du jugement du 31 mai 2010 et le débouté de FC et DGC, d'autant plus que l'arrêt du 1er mars 2012 est désormais définitif en ce qu'il a déclaré FC et DGC irrecevables en leur action contractuelle.

Le 19 juin 2013, quatre ans et demi après avoir mis en demeure EPC, les anciens dirigeants et actionnaires de FC et DGC, l'ont assigné devant le Tribunal de commerce de Paris en paiement de 1,45M€ de dommages-intérêts. Ils soutiennent que dans le cadre de l'opération de rapprochement avec DGC envisagée en 2008, EPC leur avait promis de souscrire au capital de la société commune et de leur consentir une option de vente leur assurant une plus-value de ce montant.

EPC estime que ces prétentions sont injustifiées dès lors que lesdites promesses n'ont pu être mises en œuvre par suite de l'impossibilité de réaliser le rapprochement qui en constituait le préalable nécessaire.

## **REALISATION D'OPERATION DE RESTRUCTURATION.**

Trois filiales britanniques du groupe, EDSL, EPC UK et EPC UK Blasting Services ont fusionné au 1er janvier 2013. Cette opération a été réalisée dans le but d'alléger les frais de structure.

Les filiales Alpharoc et EPC France ont fusionné au 1er juin 2013. Cette fusion était un préalable à l'importante réorganisation des activités du groupe dans le domaine des explosifs et du forage minage en France rendue nécessaire par la contraction du marché hexagonal.

La réorganisation a conduit à la constitution des deux pôles au sein du nouvel EPC France :

- un pôle EPC France Explosifs en charge de la production et de l'export
- un pôle EPC France Services en charge de l'ensemble des activités de distribution et de mises en œuvre des explosifs. Ce deuxième pôle s'articulera autour de 4 grandes régions couvrant le territoire Français.

Cette réorganisation ayant un impact sur l'emploi, un PSE a été mis en place pour accompagner cette mutation. Il a été négocié et mis en œuvre à partir d'Octobre 2013.

L'Italie a également été amenée à réduire ses frais de structures et ses frais commerciaux dans un contexte de faible demande sur le marché intérieur. Un plan de départ volontaire a été mis en œuvre au cours de l'exercice 2013.

## **SIGNATURE D'UN IMPORTANT ACCORD AVEC LE GROUPE LAFARGE**

EPC a conclu un accord cadre de fourniture d'explosifs avec le groupe Lafarge. Cet accord qui prévoit la signature par les filiales EPC de contrats d'une durée de trois ans avec les entités Lafarge, a permis d'augmenter la part de marché d'EPC chez ce client en Roumanie, aux Etats-Unis et particulièrement en France. Il a également permis de consolider les positions d'EPC chez Lafarge au Royaume-Uni. Cet accord a commencé à produire ses effets à compter d'avril 2013.

## **EPC COTE D'IVOIRE**

Le projet avance conformément au planning. La prise de participation de SODEMI dans EPC Côte d'Ivoire à hauteur de 25% a été officialisée en Juin.

Le projet se réalise en deux phases.

- La construction d'un dépôt d'explosif. Cette phase s'est achevée en septembre 2013, elle a permis de réaliser immédiatement les premières ventes de produits.
- La construction d'une usine Modulaire de production de Matrice près de Yamousoukro. La construction de l'usine est aujourd'hui achevée, l'unité de production est en cours de démarrage, les principales mines de la sous-région sont démarchées.

## **MCS ARABIE SAOUDITE**

La filiale MCS a réalisé près de 24 Millions de SAR de chiffres d'affaire en 2013 grâce à la première unité de production mise en service à Soman en 2011.

Le 11 décembre 2013 a eu lieu l'inauguration officielle du site de production principal de MCS situé à Jamoun près de Djedda. Ce site, situé dans la région la plus dynamique du royaume en termes d'infrastructures et de constructions, est dédié à la production d'ANFO mais aussi et surtout d'émulsion encartouchée, produit à forte valeur ajoutée.

De nombreux tirs, réalisés intégralement avec des explosifs EPC produits en Arabie Saoudite, ont été réalisés avec succès chez nos clients.

Ceci marque une étape importante dans l'histoire de la Joint Venture MCS, le dispositif industriel prévu est aujourd'hui totalement en place. Il va permettre d'accompagner le développement commercial de l'activité en Arabie Saoudite et à l'export.

## **RENOUVELLEMENT DES CONTRATS D'APPROVISIONNEMENT EN NITRATE.**

Le groupe EPC a renégocié les contrats d'approvisionnement en Nitrate d'Amonium gérés au niveau du groupe et arrivés à échéance le 31 décembre 2012.

Cette renégociation a permis de diversifier les sources d'approvisionnement de cette matière première importante pour EPC tout en obtenant des conditions économiques plus favorables.

Les gains enregistrés ont été absorbés sur le premier semestre 2013 par les augmentations des indices de référence. L'évolution plus favorable amorcée au deuxième semestre 2013 semble se confirmer en ce début d'année 2014.

## **CESSION AU GROUPE SSE DES FILIALES D'EUROPE CENTRALE (ALLEMAGNE, REPUBLIQUE TCHEQUE. POLOGNE ET ROUMANIE**

Suite à la réception d'une offre ferme, le groupe EPC a signé le 14 juin 2013 le contrat de cession au Groupe SSE de ses filiales en Allemagne, Pologne, République Tchèque et Roumanie pour un prix total (valeur d'entreprise) de 15 millions d'euros.

La cession est effective depuis le 31 juillet 2013, l'ensemble des audits permettant de fixer définitivement le prix de vente ont été réalisés et un accord a été trouvé avec l'acquéreur. Le prix a été intégralement réglé par l'acquéreur sur 2013. Ceci a permis de comptabiliser une plus value de 1 M€ dans les comptes consolidés d'EPC en 2013.

## **REORGANISATION DES SECTEURS GEOGRAPHIQUES**

Suite à la cession des activités du groupe en Europe de l'Est, et compte tenu de l'intégration de plus en plus forte de ses activités sur le continent européen, le groupe EPC a décidé de regrouper ses activités dans deux secteurs géographiques homogènes :

- L'Europe
- L'Afrique et le Moyen-Orient

Cette nouvelle organisation sectorielle est effective depuis le premier Août 2013.

## **EVOLUTION DE L'ACTIVITE PAR ZONE GEOGRAPHIQUE**

### **ZONE 1 – EUROPE**

<b>En K€</b>	<b>2013</b>	<b>2012 Retraité</b>	<b>2012 Publié</b>
Chiffre d'Affaires	271 512	258 450	283 588
Résultat Opérationnel Courant	4 059	6 393	3 982

L'écart entre les chiffres d'affaires publiés et les chiffres retraités correspond à la sortie de l'Europe de l'Est qui représentait 25.1 M€ en 2012.

La croissance à périmètre constant de l'activité sur la zone s'explique par la bonne tenue de l'activité de diversification ((+ 4.1 M€) pour la démolition, (+1.8 M€) pour les additifs diesels, mais également de l'activité Explosifs-Forage minage en France (+4.9 M€), en Suède (+1.2 M€), en Espagne (+1.5 M€), et aux Etats-Unis et en Irlande (+1.1 M€). Ces bonnes performances ont permis de compenser les baisses importantes enregistrées en Italie (-0.5 M€) et surtout au Royaume-Uni (-4.1 M€).

Le résultat opérationnel courant 2013 sur la zone est comparable au résultat opérationnel courant publié. La Zone Europe centrale ayant une contribution négative en 2012 (-2.4 M€) Les chiffres 2012 retraités font apparaître une dégradation du résultat opérationnel courant en 2013. Ce sont l'Italie et surtout l'Angleterre qui contribuent principalement à cette dégradation, ces deux contributeurs habituels au résultat se sont retrouvés en perte du fait des baisses de volumes enregistrées en particulier sur le premier semestre.

Par ailleurs les prix élevés du Nitrate n'ont pas permis d'enregistrer d'amélioration de marge malgré une politique volontariste pour transférer les augmentations de prix matière sur les prix de ventes.

### **ZONE 2 -AFRIQUE MOYEN ORIENT**

<b>En K€</b>	<b>2013</b>	<b>2012</b>
Chiffres d'Affaires	38 083	38 739
Résultat Opérationnel Courant	3 112	2 560

Après une année particulièrement dynamique en 2012 (+16%) le chiffre d'affaires est resté stable en 2013.

Le Cameroun et le Gabon ont vu leur activité ralentir légèrement après une année 2012 particulièrement active (CAN (Coupe d'Afrique des Nations) au Gabon, projets de barrage au Cameroun). Cela a également été le cas dans l'activité forage Minage au Maroc avec la fin du Contrat Tanger Med. L'activité est en revanche restée soutenue en Guinée et au Sénégal.

A partir du milieu d'année 2013, l'Arabie Saoudite et la Côte d'Ivoire ont commencé à réaliser un chiffre d'affaires significatif représentant une contribution cumulée de 2.2 M€

Le résultat opérationnel est en nette progression sur la zone avec un taux qui passe de 6.6% à 8.2%. Les pertes de démarrage pris en compte dans ce résultat relatives à la Côte d'Ivoire et à l'Arabie Saoudite s'élèvent à -0.9 M€ contre -1.4 M€ en 2012.

Le potentiel de la zone en termes de rentabilité s'en trouve conforté.

## **EVOLUTION DES PRINCIPALES FILIALES**

### **En France**

#### **EPC France**

L'exercice 2013 a été marqué par une hausse de 52% du chiffre d'affaires à 70.2 M€. Cette évolution s'explique pour l'essentiel par la fusion avec Alpharoc qui a eu lieu avec effet rétroactif au premier janvier 2013. L'activité est restée relativement soutenue en 2013 grâce notamment aux chantiers de LGV (Ligne à Grande Vitesse) et la montée en puissance progressive du contrat avec Lafarge. L'export notamment avec l'Afrique est resté bien orienté.

Le résultat d'exploitation ressort en perte de -2.2 M€ contre une perte de -0.4 M€ de en 2012. Pour mémoire le résultat 2012 intégrait une reprise de provision dépollution de 1.7 M€ sur le site de Billy Berclau. Si l'on prend également en compte la perte d'exploitation de 1,2M€ (hors Chantier la Réunion) réalisée par Alpharoc en 2012, on constate que le résultat s'est amélioré sur l'ensemble. C'est néanmoins insuffisant pour revenir à l'équilibre, et c'est ce qui justifie les mesures de restructurations importantes initiées en 2013.

Après prise en compte du résultat financier et du résultat exceptionnel qui intègre une charge nette de restructuration de 1.4M€ liée au PSE, le résultat net ressort en perte de -3.6 M€, contre une perte de -1.1 M€ en 2012.

#### **OCCAMAT**

L'activité est restée bien orientée chez Occamat en 2013 avec une progression de 15% du chiffre d'affaires qui s'établit à 26.6 M€ contre 23.1 M€ en 2012. L'activité a été soutenue tout au long de l'exercice grâce à la bonne tenue de la promotion dans le secteur privé, en Région Parisienne et dans les métropoles grand Ouest.

Le résultat d'exploitation régresse légèrement passant de 0.9 M€ à 0.7 M€ en 2013. Malgré un contexte concurrentiel particulièrement tendu, la société a su mener à bien ses chantiers dans le respect des dépenses estimées au devis, préservant ainsi son niveau de rentabilité.

Après prise en compte de l'intéressement, de la participation et de l'impôt, le résultat net de l'exercice se solde par un bénéfice de 0.6 M€, à comparer au 0.5 M€ de l'année dernière.

#### **ATD**

ATD a également connu une activité soutenue en 2013 avec un chiffre d'affaires stable à 14,5 M€ à comparer à 14,4 M€ en 2012. L'activité a été soutenue à la fois dans le secteur industriel et le secteur du logement. L'activité désamiantage a continué sa progression

Le résultat d'exploitation est malgré tout resté faible à 0.3 M€ comme en 2012.

Après prise en compte de l'intéressement, de la participation et de l'impôt, le résultat net de l'exercice se solde par un bénéfice de 0,3 M€ identique à 2012.

## **OCCAMIANTE**

OCCAMIANTE a connu une progression de 5.2% de son activité à 9.4 M€ de chiffre d'affaires contre 8.9 M€ en 2012. L'activité reste bien orientée avec un marché qui privilégie les acteurs spécialisés sur ce marché fortement réglementé.

Le résultat d'exploitation progresse nettement à 1 M€ contre 0.6 M€ en 2012. OCCAMIANTE a bien intégré dans ses chiffrages les changements de réglementation intervenus en 2012. Une gestion optimisée des équipements et une meilleure stabilité des équipes ont également contribué à cette bonne performance.

Après prise en compte du résultat financier, du résultat exceptionnel et de l'impôt, le résultat net de l'exercice se solde par un bénéfice de 0,6 M€, contre un bénéfice de 0,3 M€ au titre de l'exercice précédent.

## **FILIALES ETRANGERES**

### **EPC UK**

Le chiffre d'affaires est en nette progression pour s'établir à 69.3 M£ (81.5 M€), contre 57.3 M£ (70.8 M€) en 2012. Cette forte progression s'explique par la fusion des entités juridique EPC UK (explosifs et additifs), EDSL (Défense et transport) et Blasting Services (Forage-Minage) intervenues avec effet rétroactif au 1<sup>er</sup> Janvier 2013.

L'activité explosif a baissé de 7%, l'activité forage minage a également été en retrait de 13%. Cette évolution est due au fait que le secteur minier a fortement souffert du dépôt de bilan de plusieurs acteurs importants notamment Scottish Coal. Après un début d'année difficile, le secteur de la construction s'est légèrement redressé en cours d'année, le marché des travaux tarde toujours à repartir. Un plan de restructuration a été mis en œuvre sur l'exercice.

Dans le domaine des additifs diesel, EPC UK a pu bénéficier de l'augmentation de ses capacités de production dans un marché toujours porteur.

La baisse d'activité dans les explosifs et le forage minage a conduit à une baisse importante du résultat opérationnel qui s'est établi à -0,3 M£ (-0.4 M€), contre 1.3 M£ (1.6 M€) en 2012.

Après prise en compte de 0.6 M£ de frais de restructuration, le résultat net ressort en perte de -1.5 M£ (-1.8 M€), contre un bénéfice de 0.9 M£ (1.0 M€), en 2012.

### **KEMEK EN IRLANDE**

Pour la première année depuis 5 ans, le chiffre d'affaires de l'Irlande est en progression avec des ventes 12.8 M€ en 2013 contre 12.3 M€ en 2012.

L'augmentation des ventes mais aussi les efforts importants consentis en matière de restructuration ces dernières années ont porté leurs fruits. Le résultat d'exploitation progresse ainsi à 1.5 M€ contre 1.2 M€ en 2012.

Le résultat net est passé de 1.0 M€ en 2012 à 1.2 M€ en 2013.

## **EPC SVERIGE**

Le chiffre d'affaires d'EPC SVERIGE a à nouveau fortement progressé en 2013 pour atteindre 196.7 MSEK (22.2 M€), contre 186.8 MSEK (21.5 M€) en 2012 soit une progression de 5%. Cette croissance s'explique par la prise du contrat de Danemora en année pleine et par la très bonne tenue du marché des carrières où EPC Sverige occupe aujourd'hui une position de leader.

Le résultat d'exploitation progresse nettement à 12.0 MSEK (1.4 M€), contre 7.3 MSEK (0,8 M€) en 2012. Cette excellente performance est liée pour partie au contrat de Danemora mais aussi à un niveau de prix satisfaisant dans un marché dynamique.

Le résultat net progresse naturellement avec un bénéfice de 6.2 MSEK (0.7 M€) après un résultat positif de 3.5 MSEK (0.4 M€) en 2012.

## **EPC ITALIA**

L'année a été très difficile pour EPC Italia. Le chiffre d'affaires s'est élevé à 17.2 M€, contre 18.6 M€ en 2012, soit une baisse de 16% après une baisse de 13% en 2012. EPC Italia représentant 50% du marché italien, n'a pas pu échapper à la faiblesse de la conjoncture dans le secteur de la construction et celui des travaux publics en Italie.

Le résultat d'exploitation ressort en perte de -1.2 M€ contre un bénéfice de 0.6 M€ en 2012. Elle traduit le passage de l'activité sous le point mort dans un certain nombre de dépôt. C'est ce qui a conduit à mettre en œuvre un plan de réduction des coûts.

Le résultat net qui est impacté par des frais financiers de 0.6 M€ ressort en perte de -1.8 M€ contre une perte de -1.2 M€ en 2012.

## **EPC MAROC**

Le chiffre d'affaires s'est élevé à 128,1 MMAD (11,4 M€) en 2013, en légère progression par rapport à celui de l'année précédente qui s'élevait à 124,9 MMAD (11,1 M€). Cette amélioration traduit la légère reprise enregistrée sur le marché marocain notamment dans les infrastructures (autoroutes).

Le résultat d'exploitation s'améliore également légèrement en s'établissant à 9.8 MMAD (0.8 M€), contre 9.1 MMAD (0.8 M€), en 2012. Les coûts ont pu être maîtrisés malgré des tensions constantes notamment sur les salaires.

Le résultat net présente un bénéfice de 6.2 MMAD (0.5M€), à comparer à un bénéfice de 5.6 MMAD (0.5M€), en 2012.

## **EVENEMENTS SURVENUS DEPUIS LA CLOTURE DE L'EXERCICE**

### **ACQUISITION DE SIGENCI**

Le 3 février 2014 le groupe a procédé à l'acquisition des titres de la société SIGENCI.

Cette société qui emploie 80 personnes a réalisé un chiffre d'affaires de 9,6 millions d'euros en 2013. Elle est spécialisée dans le désamiantage. C'est un des acteurs majeurs du marché français avec des implantations importantes dans le Nord, la région Parisienne et la région Lyonnaise.

SIGENCI constitue un complément important tant géographique que technique au dispositif actuellement en place chez EPC dans le désamiantage à travers ses filiales OCCAMIANTE et ATD notamment.

### **IMPORTANTE COMMANDE DE DEMOLITION SUR UN SITE INDUSTRIEL EN REGION PARISIENNE**

Le pôle démolition du groupe EPC a signé avec un important donneur d'ordre un contrat portant sur la démolition de 180 000 m<sup>2</sup> de bâtiments sur un site industriel en Seine-Saint-Denis. Ce chantier d'un montant de plus de 6 Millions d'Euros est d'une ampleur exceptionnelle :

- 120 000 tonnes de matériaux inertes dont 12000 tonnes à concasser pour être réutilisés en remblais sur site,
- 12 000 tonnes de ferraille,
- 65 000 m<sup>2</sup> de revêtements bitumineux amiantés,
- 3 000 tonnes de DIB (Déchets Industriels Banals)
- 1 400 jours de travail pour les pelles

Cette commande est également intéressante d'un point de vue technique du fait notamment de la présence d'amiante dans les toitures métalliques et les verrières. Cela va nécessiter de mettre en œuvre à grande échelle, le savoir-faire du pôle démolition EPC dans le désamiantage.

Toutes les sociétés du pôle (PRODEMO, OCCAMAT et ATD pour la démolition, OCCAMIANTE et SIGENCI pour le désamiantage, 2B RECYCLAGE pour le traitement des déchets) vont participer à la réalisation de ce chantier qui va se dérouler tout au long de l'année 2014 pour se terminer au premier trimestre 2015.

# **RAPPORT SUR LA RESPONSABILITE SOCIALE, SOCIETALE ET ENVIRONNEMENTALE (RSE)**

## **1 FONDEMENTS**

1.1 Ce rapport a été établi en cohérence avec la loi française sur les Nouvelles Régulations Economiques (NRE) de 2011 et Grenelle II de 2012.

1.2 Le Groupe EPC s'est engagé dans une démarche volontaire et progressive de fiabilisation des données sociales grâce à :

- une communication avec les contributeurs au Rapport pour s'assurer de la bonne compréhension de la procédure et des indicateurs définis dans celle-ci (procédure établie en français et en anglais),
- le choix d'indicateurs simples et stables afin de garantir au mieux la fiabilité des comparaisons dans le temps,
- des contrôles au moment de la collecte et de la consolidation.

## **2 PERIMETRE**

### **2.1 Reporting social**

Le Reporting Social compte 32 entités de reporting, pour 35 sociétés consolidées à fin 2013 employant des salariés, et porte donc sur 99 % des effectifs.

Le système de décompte des effectifs, dont la saisie est effectuée mensuellement dans le cadre du Reporting HSE, prend en compte la totalité des sociétés contrôlées par le Groupe (y compris les JV détenues à 50 %).

Le périmètre est le même pour trois indicateurs quantitatifs du Reporting RH :

- embauches
- licenciements
- salaire moyen

Certains indicateurs sont limités à la France et à la Grande Bretagne. Dans ce cas, le périmètre est précisé en ouverture du paragraphe.

### **2.2 Reporting environnemental**

Le Reporting Environnemental porte sur 30 entités à fin décembre 2013.

### **3 THEMATIQUES RETENUES EN 2013**

#### **3.1 Volet social :**

Emploi  
Organisation du travail  
Relations sociales  
Santé et sécurité  
Formation  
Egalité de traitement

L'ensemble des thématiques, déclinées en indicateurs qualitatifs et/ou quantitatifs, ont été traitées en 2013, à l'exception de :

- la répartition des salariés par âge pour laquelle il n'existe pas de dispositif en place dans le groupe permettant de remonter une information consolidée fiable
- la promotion et le respect des stipulations des conventions de l'OIT.

Ces deux thématique ont été classées en Axe de Progrès.et le groupe réfléchit aux moyens à mettre en œuvre afin de les traiter à l'avenir

#### **3.2 Volet sociétal**

Il a été décidé, en 2013, pour la première année d'établissement de ce rapport, de limiter le périmètre de la façon suivante :

- thématique « Impact territorial, économique et social de l'activité » = l'ensemble des filiales du Groupe EPC a été inclus dans le reporting ;
- les thématiques « Relations avec les personnes et organisations intéressées par les activités de la société » et « Sous-traitance et fournisseurs » n'ont été traitées que par les filiales de l'activité « explosif » en France et Grande Bretagne. Il s'agit cependant des principales filiales du Groupe dans ce secteur d'activité ;
- enfin les thématiques relatives à la « Sous-traitance aux fournisseurs, à la loyauté des pratiques et aux actions engagées en faveur des droits de l'homme » ont été classées en Axe de Progrès. Le groupe est en cours de réflexion sur l'identification des objectifs et des moyens à mettre en œuvre

#### **3.3 Volet environnemental**

Sur l'ensemble des thématiques environnementales, deux ont été partiellement classées en Axe de Progrès :

- les actions de formation et d'information des salariés en matière de protection de l'environnement,
- les mesures de prévention, de recyclage et d'élimination des déchets.

Il a été décidé de limiter certaines thématiques à la France et à la Grande Bretagne. Dans ce cas, le périmètre est précisé en ouverture du paragraphe.

## **4 METHODOLOGIE**

Une procédure de Reporting RSE a été élaborée fin 2013 et diffusée aux Responsables Administratifs et Financiers des filiales ainsi qu'aux fonctionnels Sécurité Santé Environnement ( SSE) du Groupe EPC afin de rédiger ce rapport.

Un tableau détaillant les thématiques retenues et précisant les indicateurs qualitatifs était joint à cette procédure.

Les données collectées ont ensuite été consolidées.

Deux sites SMC (France) et RCW (Angleterre) ont été sélectionnées en 2013 pour l'intervention de l'OTI -organisme tiers indépendant- parmi les filiales EPC FRANCE et EPC UK. Ces sociétés regroupent le plus grand nombre de salariés du Groupe EPC.

La revue des données consolidées de l'ensemble des filiales a été faite par l'OTI au siège d'EPC SA.

## **5 VOLET SOCIAL**

### **5.1 Emploi**

#### *Effectif total, répartition par sexe et par zone géographique*

Au 31 décembre 2013, le Groupe comptait 1680 personnes, dont 10,9 % de femmes. En 2012, les effectifs s'élevaient à 1877 personnes, dont 10,6 % de femmes. Le périmètre 2013 ne comprend plus les filiales sorties du Groupe au 31 juillet 2013 (Allemagne, République Tchèque, Pologne et Roumanie).

Cette répartition des salariés est typique d'un groupe ayant une forte activité sur les chantiers.

Il est toutefois essentiel de noter que les femmes sont bien représentées dans les services administratifs et comptables, ainsi que dans le domaine de la sécurité, primordial pour le Groupe.

L'égalité hommes-femmes reste une des orientations du Groupe pour les prochaines années.

65 % de ces effectifs sont basés en Europe/Etats-Unis et 35 % en Afrique et au Moyen Orient.

#### *Embauches :*

→ 217 embauches ont été effectuées en 2013, contre 246 en 2012.

Ces embauches ont concerné la quasi-totalité des entités, à l'exception de l'Irlande qui avait procédé, dans les années précédentes, à de fortes réductions d'effectifs.

Les sociétés ayant le plus recruté en 2013 sont la Norvège, la Côte d'Ivoire et le secteur de la Démolition en France.

#### Licenciements :

→ 110 licenciements ont été effectués en 2013, contre 80 en 2012.

Pays concernés : essentiellement la Grande Bretagne en raison d'un plan de restructuration.

Il convient cependant de noter que les données 2013 ne tiennent pas compte du Plan de Sauvegarde de l'Emploi (PSE) engagé en milieu d'année chez EPC FRANCE, dont les effets sur les effectifs se feront sentir en 2014.

#### Salaires moyen :

→ Les salaires annuels moyens bruts, exprimés en euros, sont situés en 2013 dans une fourchette de 6.680 € à 102.000 € (contre une fourchette de 6.049 € à 104.000 € en 2012), avec un salaire médian annuel brut s'élevant à 54.840 € (55.025 € en 2012), du à la dispersion géographique de nos filiales et de nos différents métiers.

## 5.2 Organisation du travail

### Organisation du temps de travail

Chaque entité se base sur la législation nationale pour l'organisation du temps de travail.

En France, les activités sont soumises à la réglementation sur le temps de travail et à la majoration des heures effectuées au-delà de la durée légale du travail (35heures).

Certaines entités ont signé des accords internes :

accord signé par les organisations syndicales CFDT, CGT et CFE/CGC chez EPC FRANCE.

D'autres appliquent des conventions de forfait/jour pour l'encadrement (filiale ATD).

### Absentéisme

Le taux d'absentéisme moyen dans les filiales, sur l'année 2013, s'élève à 2,14 % (contre 1,39 % en 2012) (Taux moyen d'absentéisme calculé sur 28 filiales - hors SMA, Demokrite et Sonouvex)

## 5.3 Relations sociales

Le périmètre retenu est la France.

### Organisation du dialogue social

Des organisations syndicales sont présentes chez EPC FRANCE (CFDT, CGT et CFE/CGC).

Des Représentants du Personnel, Délégation Unique ou Comité d'Entreprise sont élus dans la majorité des entreprises soumises à cette obligation compte tenu de leurs effectifs.

Ils participent aux consultations et négociations des accords avec la Direction.

#### Bilan des accords collectifs

- Des Plans d'Épargne Groupe (PEG), couvrant l'ensemble des salariés français du Groupe EPC, ont été placés depuis 2007. Ils sont actuellement gérés par AMUNDI. Chaque société entrant dans le périmètre du Groupe est automatiquement intégrée dans ces PEG qui couvrent les activités Explosifs, Forage-Minage et Démolition. La participation et l'intéressement peuvent être placés dans ces PEG. Cinq fonds communs de placement (FCPE) sont proposés au personnel du Groupe EPC : l'un monétaire, le second obligataire, le troisième majoritairement en actions, le quatrième diversifié actions/obligations/monétaire et le dernier à rendement solidaire.
- Des accords de Participation et/ou d'Intéressement ont été conclus chez EPC FRANCE, ATD, OCCAMAT et OCCAMIANTE.
- Un accord Compte Épargne Temps et un accord Rémunération ont été signés chez EPC FRANCE en juin 2012 et sont toujours en vigueur.
- Un plan d'action, destiné à assurer l'égalité professionnelle Hommes-Femmes, est en vigueur chez OCCAMIANTE.
- Les accords collectifs nationaux du BTP, relatifs à l'égalité professionnelle Hommes-Femmes et à l'emploi des seniors, sont appliqués chez ATD.
- Le Groupe EPC développe également une politique de protection sociale, conformément aux lois et réglementations nationales en vigueur dans les domaines de la santé de la prévoyance. Ces contrats sont conclus avec des partenaires différents selon les secteurs d'activité.

#### 5.4 Santé et Sécurité

##### Conditions de santé et de sécurité au travail

Les 2 indicateurs retenus, déjà existants dans le Groupe pour mesurer ces conditions, sont les visites STOP et la remontée des situations à risque.

Les conditions de santé et de sécurité au travail font preuve d'un contrôle régulier des performances de chacune des filiales du Groupe. En l'occurrence, ces conditions de santé et de sécurité sont appréhendées dans le Groupe au travers d'une approche d'anticipation avec des indicateurs dit « prédictifs » que sont :

- Les visites STOP.
- Les remontées de situations à risque.

Les visites STOP consistent en des visites de terrain effectuées par des membres de la direction locale ou zone ou groupe qui vont observer et échanger avec les équipes sur des situations à risque et sur les moyens de les prévenir.

Pour le suivi de la remontée des situations à risque, sont prises aussi en compte celles se produisant sur la route. Ces situations ne se traduisent par aucun dommage humain mais leur analyse permet de prévenir des accidents ultérieurement. Plus cet indicateur est élevé, plus notre effort de prévention est important.

Nous continuons à porter nos efforts sur la remontée des situations à risque y compris sur la route. Parmi toutes ces situations à risque, nous cherchons à faire ressortir celles à haut potentiel appelées HIPO. Le traitement de ces HIPO permet d'éviter la reproduction d'accidents susceptibles d'engendrer des conséquences beaucoup plus graves.

#### Bilan des accords signés avec les organisations syndicales ou représentants du personnel en matière de santé et de sécurité au travail

Il n'existe pas dans le Groupe d'accords d'entreprise signés relatifs à la santé ou à la sécurité mais une politique SSE Groupe EPC affichée et signée par toutes les entités.

La politique SSE Groupe se compose de 3 volets :

- Vision : où veut-on aller ?
- Déclaration signée par la Direction locale, le Directeur Zone et le Président Groupe.
- Principes : comment atteindre les objectifs en matière de sécurité, santé, environnement ?

Cette politique, quelle que soit la filiale, le pays ou l'activité, est strictement identique. Seule la traduction dans une langue autre que le français ou l'anglais diffère. Elle est toujours affichée dans chaque filiale.

#### Accidents du travail (fréquence, gravité), maladies professionnelles

En 2013 il y a eu 47 accidents avec arrêt, en hausse par rapport à 2012 (45).

Le TF1 (Taux de Fréquence avec arrêt rapporté à 1.000.000 d'heures travaillées) s'est élevé à 13 en 2013, contre 11 en 2012.

Le TF2 (Taux de Fréquence avec arrêt et sans arrêt rapporté à 1.000.000 d'heures travaillées) s'est élevé à 23 en 2013, contre 35 en 2012.

Le taux de gravité (nombre de journées perdues par incapacité temporaire pour 1.000 heures travaillées) était de 0,43 en 2013, contre 0,37 en 2012.

## 5.5 Formation

Le périmètre retenu est la France.

### Politiques mises en œuvre

Les formations sont principalement axées sur la sécurité des personnes et le développement des « compétences métiers ».

En 2013, dans le cadre du PSE mis en œuvre chez EPC FRANCE, 84 heures de formation ont été consacrées aux risques psycho -sociaux.

Les sociétés du Groupe participent à la formation professionnelle par :

- la participation des salariés à des stages de formation en intra ou inter entreprises tout au long de leur carrière,
- l'organisation de formations internes permanentes aux postes de travail.

### Nombre total d'heures de formation

En 2013, 12.682 heures de formation ont été effectuées, en progression de 9 % par rapport à 2012.

## 5.6 Egalité de traitement

### Mesures prises en faveur de l'égalité entre les femmes et les hommes

ATD applique l'accord collectif national du 10 septembre 2009, relatif à la diversité et à l'égalité professionnelle et salariale entre les femmes et les hommes dans le BTP. EPC FRANCE a négocié et signé en juillet 2012 un accord collectif relatif à l'égalité professionnelle hommes-femmes, toujours en vigueur en 2013.

Dans la revue du groupe , EPC FOCUS N°3 d'octobre 2013, un dossier complet a été consacré aux femmes dans le groupe EPC et à leur présence dans les différentes activités

### Mesures prises en faveur de l'emploi et de l'insertion des personnes handicapées

- Achats de services, fournitures et consommables auprès de CAT (OCCAMAT, OCCAMIANTE, 2BR, PRODEMO).
- Emploi de travailleurs handicapés sur les postes le permettant en toute sécurité.

### Politique de lutte contre les discriminations

Le Groupe ne s'est pas encore doté d'outils ou de procédures visant à lutter contre les discriminations.

Il s'agit d'un axe de progression pour les années à venir.

Les recrutements sont effectués en fonction des compétences et tout acte avéré de discrimination porté à la connaissance de la direction fait l'objet d'un entretien et d'une sanction appropriée selon le règlement intérieur

## 5.7 Promotion et respect des stipulations des conventions de l'OIT

Conscient des enjeux liés aux recommandations de l'OIT (respect de la liberté d'association et de négociation collective, diminution des discriminations en matière d'emploi, élimination du travail forcé, abolition du travail des enfants) EPC réfléchit à la manière de les traiter dans l'ensemble de ses activités internationales.

## 6 **VOLET ENVIRONNEMENTAL**

Le volet environnemental est géré par le Groupe via une organisation à 3 niveaux :

- Filiales (coordinateurs SSE filiales)
- Zone (coordinateurs SSE Zone)
- Groupe (coordinateur Groupe).

### 6.1 Politique générale en matière environnementale

Le Groupe EPC accorde une importance particulière aux problématiques environnementales en effectuant un suivi régulier des certifications ou des habilitations obtenues par les filiales en fonction de leur métier.

Ainsi, 10 sociétés sont-elles certifiées ISO 9001-2000 ou 2008, 7 sont certifiées ISO 1401 et 4 OHSAS 18001.

En outre, des objectifs SSE sont assignés à l'ensemble des filiales par un Comité Groupe SSE se réunissant tous les trimestres.

Pour 2014, des objectifs ont été validés en janvier 2014 se traduisant par :

- Une action imposée à toutes les filiales : réduction et maîtrise des déchets matrice-émulsions (produit intermédiaire)
- Une action spécifique à chaque zone ou activité.

Les actions de formation et d'information des salariés menées en matière de protection de l'environnement.

Périmètre retenu : FRANCE /GRANDE-BRETAGNE

*Pour le site EPC FRANCE de Saint Martin de Crau, les actions de formation ou d'information à relever sont les suivantes :*

- Septembre 2012 : affichage de la politique environnementale.
- Décembre 2012 : formation ECOCONDUITE pour une partie des salariés.
- Décembre 2012 : réunion d'information axée sur l'environnement en salle, destinée à l'ensemble du personnel. Des réunions se sont échelonnées en petits groupes pour privilégier les échanges.

- Janvier 2013 : campagne d'affichage sur l'important travail de tri de déchets industriels banals (DIB).
- Mai 2013 : réunion d'information axée sur l'environnement terrain sous la forme d'un audit interne environnemental. De plus, des échanges avec le personnel ont permis de mesurer la perception réelle de celui-ci sur ces problématiques environnementales, compte tenu des formations et informations faites.

*Pour le Pôle Démolition :*

Réunions d'information des riverains : si besoin, la société concernée peut organiser la tenue de réunions d'information auprès des riverains et des personnes concernées par les travaux.

Au cours de la réunion de présentation des travaux, la société soumet un document de présentation du chantier et répond à toutes les questions des personnes présentes.

Information et sensibilisation du personnel : chaque intervenant sur le site reçoit une information sur le chantier, matérialisée par un classeur reprenant l'ensemble des dispositions en termes d'hygiène et de sécurité du chantier.

Les moyens consacrés à la prévention des risques environnementaux et des pollutions

Les sites industriels du Groupe EPC sont équipés des moyens suivants permettant de prévenir les risques environnementaux :

- Zone de rétention.
- Conception des installations particulières à notre activité.
- Matières premières utilisées de moins en moins polluantes : passage des dynamites aux gels puis aux émulsions.
- Formation et habilitation des équipes travaillant dans les installations industrielles.
- Part grandissante des automatismes pour réduire le risque humain.
- Mise en place des EIPS (Eléments Importants Pour la Sécurité).

Plus spécifiquement, pour le site de Saint Martin de Crau, un effort de renforcement des ressources humaines impliquées dans les aspects environnementaux :

- avec le recrutement d'une diplômée MASTER Environnement depuis environ 2 ans ;
- avec la création d'un service « amélioration continue » orienté environnement ayant comme objectif la certification ISO14000.

Le site de Saint Martin de Crau est engagé dans un plan d'action environnemental. Une action notable a été engagée: le recyclage de GRV (récipients servant à transporter la matrice) contenant des déchets de matrice.

Pour le Pôle Démolition, un document de synthèse « Gestion environnementale Démolition », particulièrement bien détaillé; a pour objectif de lister les différents impacts des activités en matière d'environnement (nuisances et pollutions).

Le montant des provisions et garanties pour risques en matière d'environnement.  
Voir chapitre 6.15 de l'Annexe des Comptes Consolidés.

## 6.2 Pollution et gestion des déchets

Les sites industriels du Groupe EPC ont adopté les mesures suivantes pour prévenir, réduire ou réparer des rejets dans l'air, l'eau et le sol affectant gravement l'environnement.

### Mesures de prévention :

- Mesures de Prévention des accidents majeurs : Réglementation Seveso.
- Plans d'actions d'amélioration annuels, gérés par les filiales, pour diminuer le risque environnemental, pour se conformer à des obligations réglementaires environnementales, pour corriger des retours d'expériences ou des remontées de situations à risque.
- Contrôles annuels des installations.

### Mesures de réduction :

Un effort est réalisé, dans le cadre des IFRS, afin de disposer d'études de sol permettant d'identifier, de mesurer et de suivre dans le temps les pollutions éventuelles.

Pour le site EPC FRANCE, des mesures plus spécifiques sont à relever telles que :

- Démarche de mesure très active : consommation énergétique (électrique) dans les ateliers.
- Effort accentué de recyclage des cartouches.
- Gestion des événements pour réduire la consommation d'eau.

Pour la Démolition, le point critique est la pollution de l'air avec des particules d'amiante. Le document de synthèse « Gestion environnementale Démolition » détaille les solutions apportées en fonction des différentes situations que l'on peut rencontrer.

### Mesures de prévention, de recyclage et d'élimination des déchets.

Des objectifs sont assignés à l'ensemble des filiales par un Comité Groupe SSE se réunissant tous les trimestres.

Pour 2014, des objectifs ont été validés en janvier, se traduisant par des actions concrètes de prévention de l'environnement :

- Réduction et maîtrise des déchets de matrice et émulsions.
- Action spécifique à chaque zone ou activité, déclinée par filiales.

Pour le site d'EPC FRANCE de Saint Martin de Crau, les mesures de prévention, de recyclage et d'élimination des déchets peuvent être regroupées ainsi :

- Etude de faisabilité de valorisation des GRV souillées en matrice-émulsion.
- Suivi du taux de recyclage des cartouches.
- Suivi mensuel des déchets valorisés (DIB).

Pour la Démolition, un soin particulier est apporté à la maîtrise des déchets. Le schéma d'organisation et de suivi des déchets est explicité dans le document de synthèse « Gestion environnementale Démolition ».

Les mesures prises sont indiquées pour les déchets suivants :

- Déchets Inertes.
- Déchets Industriels Banals.
- Déchets Dangereux.

### 6.3 Prise en compte des nuisances sonores et de toute autre forme de pollution spécifique à une activité.

Au niveau du Groupe, les nuisances sonores sont à considérer mais ont souvent peu d'impact :

- Utilisation de l'explosif chez le client (carrières principalement) : la réduction du bruit et des nuisances fait partie des offres de service que les filiales du Groupe sont en mesure de proposer aux clients.
- Chez le client : certaines machines sont bruyantes (foreuses) mais elles sont isolées. Le conducteur de la machine est installé dans la cabine insonorisée.
- Extérieur des usines : impact quasi nul, les usines sont dans des lieux isolés, la maîtrise du patrimoine foncier est un facteur favorable.
- Intérieur des usines : des lignes de production peuvent avoir des niveaux sonores. Des aménagements des ateliers destinés à réduire des impacts sonores, couplés au port de protections sonores, peuvent permettre de gérer ces impacts.

Pour le site EPC FRANCE, des mesures ont été faites en 2007 pour l'extérieur de l'usine. Pour l'intérieur de l'usine, des mesures de niveau de bruit dans les ateliers ont été effectuées en 2013.

Dans le cas de la Démolition, les nuisances sonores sont clairement identifiées dans le document de synthèse « Gestion environnementale Démolition » avec un panel de mesures permettant d'en atténuer l'effet.

Ces nuisances sonores intègrent également les aspects liés au trafic à proximité du chantier.

#### 6.4 Utilisation durable des ressources

##### La consommation d'eau et l'approvisionnement en eau en fonction des contraintes locales.

De par les technologies et/ou les spécificités dans le domaine de l'explosif, en cours dans nos différents métiers, l'eau est peu utilisée. Ce n'est donc pas un indicateur pertinent.

##### La consommation de matières premières et les mesures prises pour améliorer l'efficacité dans leur utilisation.

Nous ne sommes pas concernés par ce point. En effet, nos activités se caractérisent par des opérations de transformation de matières premières comme le nitrate d'ammonium (explosif) ou l'octanol (additif diesel).

##### La consommation d'énergie, les mesures prises pour améliorer l'efficacité énergétique et le recours aux énergies renouvelables.

Le périmètre retenu est uniquement la France et la Grande Bretagne.

##### *Pôle Démolition*

- La consommation de carburant Diesel est un critère important dans l'activité de Démolition. Elle est utilisée pour l'alimentation des engins de déconstruction (pelleteuses,...) et le déplacement des équipes sur les chantiers.
- L'énergie Electrique est utilisée pour les phases de désamiantage (alimentation extracteurs d'air) et l'alimentation des zones de vie (bureau, cantonnement chantier,...).

Le gaz n'est pas utilisé dans ces activités.

##### Efficacité Energétique :

Pour l'énergie diesel, notre parc machines est renouvelé régulièrement, donc de plus en plus performant en termes de consommation. L'entretien de toutes les machines est fait régulièrement, en interne, pour prévenir tout dysfonctionnement (surconsommation).

Pour les déplacements, nous avons une flotte de véhicules professionnels et utilitaires qui est renouvelée régulièrement et entretenue en interne. Pour des déplacements longs nous optimisons le nombre de personnes par voiture et nous privilégions le déplacement en train lorsque cela est possible

Pour la gestion de l'électricité, dans le cadre de nos démarches environnementales (type ISO14001), nous sensibilisons le personnel. Certains de nos bungalows de chantier sont équipés de minuteur et détecteur de mouvement.

Notre parc de matériel pour l'activité « amiante » est renouvelé fréquemment et vérifié à chaque utilisation.

Energie renouvelable :

Nous avons investi, au sein du Groupe, dans un mini engin (BROKK) qui fonctionne à l'énergie électrique.

**EPC UK**

**Site Bramble Island, UK**

Electricité en KWH en 2013	Gaz en MWH en 2013
2 452 MWH	aucun (N/A)

La consommation de fioul n'est pas reportée cette année et constitue un axe de progrès.

**Site Rough Close Work (RCW), UK**

Electricité en MWH en 2013	Gaz en MWH en 2013
1430MWH	Nil

La consommation de fioul n'est pas reportée cette année et constitue un axe de progrès.

Le gaz n'est pas utilisé sur le site de RCW.

Eau :

Des actions de réduction de l'utilisation d'eau ont été engagées :

- recyclage de l'eau de rétention,
- recyclage d'eau de process quand cela est possible,
- réduction d'eau de lavage de process ou dans l'usine.

Electricité :

Une réduction de la consommation a été rendue possible grâce à des campagnes d'extinction des éclairages et des chauffages quand ils ne sont pas nécessaires.

Les consommations sont enregistrées chaque mois.

La consommation est aussi réduite évidemment par des arrêts de lignes de production.

Fioul :

Il est utilisé sur le site pour le fonctionnement de chaudières (surtout la chaudière de production d'émulsion).

Des économies de fonctionnement de la chaudière ont été faites grâce :

- au recyclage des eaux de condensats de l'atelier matrice,

- au calorifugeage des eaux de retour de condensats à la chaudière,
- aux consignes données pour abaisser les thermostats lors du fonctionnement de la chaudière,
- à l'arrêt des moteurs en inactivité,
- au PPM sur les systèmes de chaudière pour en maintenir l'efficacité,
- au programme mis en œuvre pour améliorer l'efficacité des conduites de vapeur.

Il n'y a pas d'utilisation d'énergie renouvelable sur le site, des études faites dans le passé ayant montré un retour d'investissement insuffisant.

### **EPC FRANCE (usine et dépôts confondus)**

Electricité en MWH en 2013	Gaz en MWH en 2013
2 588 MWH	1 481 MWH

La consommation de fioul n'est pas reportée cette année et constitue un axe de progrès.

#### Utilisation des sols

Ce point a été considéré comme non pertinent pour notre activité.

### 6.5 Changement climatique

#### Les rejets de gaz à effet de serre

Le projet e Quarry, auquel EPC FRANCE participe activement, s'intéresse aux 2 problématiques suivantes :

- Quantifier les gaz à effet de serre qui sont produits lors d'un tir. Sont pris en compte non seulement les gaz à effet de serre produits par la détonation des explosifs mais aussi par les activités inhérentes à la fabrication et au transport des explosifs ainsi que les opérations de forage minage.
- Optimiser la production de gaz à effet de serre liée aux tirs, afin de les minimiser, en intégrant en aval les activités de concassage.

En amont du projet e Quarry, depuis 2008, le syndicat SYNDUEX a mis en place un programme de calcul des gaz à effet de serre conçu pour aider les carrières à intégrer les gaz à effet de serre dans leur approche technique vis-à-vis des clients notamment les carrières.

#### L'adaptation aux conséquences du changement climatique

Ce point a été considéré comme non pertinent pour notre activité.

### 6.6 Protection de la biodiversité

Dans le domaine de la pyrotechnie, les installations doivent faire l'objet d'études de danger intégrant des études d'impact. Une étude d'impact vise à apprécier les conséquences de toutes natures d'un projet, notamment environnementales, pour tenter d'en limiter, atténuer ou compenser les conséquences dommageables.

Pour certains de nos sites, les aspects environnementaux sont particulièrement bien pris en compte.

Ainsi, sur le site d'EPC FRANCE, les éléments favorables à l'environnement sont les suivants :

- Présence sur le site d'une lagune riche en écosystème avec notamment la présence de poissons, dont des carpes, ainsi que de nombreux oiseaux migrants.
- Comptage annuel des oiseaux présents sur la lagune par une association d'environnement : des cigognes, des grues cendrées, des oies d'Egypte, ont déjà été identifiées.
- Une étude est actuellement en cours sur le site de l'usine pour démontrer l'absence d'impact de l'activité sur la faune et la flore.
- La Crau, sur laquelle se trouve l'usine d'EPC FRANCE à Saint Martin de Crau, est concernée par le projet européen NATURA 2000 dont les deux objectifs sont de préserver la diversité biologique et valoriser le patrimoine naturel de nos territoires

## **7 VOLET SOCIETAL**

### **7.1 Impact territorial, économique et social de l'activité**

#### *En matière d'emploi et de développement régional*

Les sociétés du Groupe EPC s'attachent à recruter en priorité des salariés de la région d'implantation.

C'est le cas dans l'activité Explosifs :

- 75 % des salariés d'EPC ESPAGNE sont embauchés localement.
- 41 % des salariés de MCS sont saoudiens et ce pourcentage devrait se maintenir car il s'agit d'un objectif affiché par cette filiale
- En Norvège, la grande majorité des salariés intervenant sur le site de la mine de Sydvaranger sont des habitants de la région..
- En Grande Bretagne, les salaires des employés habitant autour des sites de Rough Close Works and Bramble Island, représentent 60 % de la masse salariale totale d'EPC UK.

Mais aussi dans la Démolition, bien qu'il s'agisse de métiers non sédentaires :

- la société ATD recrute ainsi en priorité des salariés dans les régions et départements sur lesquels elle opère des chantiers et, lorsque le recours à l'insertion s'avère nécessaire, elle s'attache les services de missions locales proches des chantiers et s'adressant aux populations ciblées.
- PRODEMO recourt à des agences d'intérim locales pour recruter les opérateurs qui vont travailler sur ses chantiers.

Dans tous les pays d'Afrique où le Groupe EPC est implanté, les filiales sont particulièrement attachées à offrir aux populations locales non seulement des emplois, mais également des formations et des stages, concourant ainsi à la diminution du chômage dans la zone mais également à la formation des salariés et à l'augmentation du niveau de vie:

Ainsi, en Guinée le nombre de stagiaires des écoles et de l'institut technique de la région de Boké a plus que doublé entre 2012 et 2013 (45 en 2012, 98 en 2013).

Les cadres de NITROKEMINE et NITROKEMFOR Guinée participent également à l'animation de conférences à l'Institut Supérieur des Mines.

#### Sur les populations riveraines et locales

Compte tenu de la spécificité des activités du Groupe EPC, des craintes qu'elles peuvent susciter chez les riverains (activité fabrication d'explosifs), des nuisances qu'elles peuvent engendrer (activité démolition, tirs en carrières) il est essentiel de nouer des contacts étroits et de confiance avec les différents acteurs économiques locaux, que ce soit sur les sites historiques du Groupe ou lors de nouvelles implantations.

A cet effet, dans l'ensemble des filiales, l'accent est mis sur les mesures et actions permettant d'associer les différentes composantes du tissu économique local.

Au Sénégal; après avoir mis l'accent sur le recrutement de main-d'œuvre locale et le recours à des entreprises du département pour la construction du dépôt, des gardiens ont été engagés pour assurer la sécurité de celui-ci et des travaux de sous-traitance sont confiés à des sociétés locales.

En Côte d'Ivoire, la société participe financièrement à des cérémonies villageoises.

Au Sénégal, après avoir mis en place un cadre de concertation sur l'impact des vibrations issues des tirs, regroupant le client et les riverains, il est procédé à une évaluation périodique de l'impact des activités.

Afin de s'insérer dans l'activité locale, nos filiales s'efforcent également de nouer des contacts étroits avec les municipalités et autorités environnantes.

Dans les activités de fabrication d'explosif, ces contacts sont institutionnalisés et développés :

- avec les Préfectures, la Gendarmerie et les Sapeurs Pompiers en France dans le cadre des exercices des PPI (Plans Particuliers d'Intervention) et des POI (Plans d'Organisation Interne),
- avec la Guardia Civil en Espagne,
- avec la Norwegian Directorate for Civil Protection en Scandinavie,
- avec les autorités de Protection Civile, la police, les pompiers et les hôpitaux autour des différents dépôts lors des exercices d'évacuation en Italie,
- avec les Ministères de Tutelle des Mines au Gabon, en Guinée et en Côte d'Ivoire.

Au-delà des obligations liées à la sécurité, les relations avec les tiers se font par l'adhésion à des organismes ou fédérations professionnelles et participation active à des congrès professionnels.

*En France :*

- au niveau national : FFB SNED (activités BTP), UIC (activités Explosifs),
- localement : OCCAMAT adhère à l'ASDEPIC,
- à l'international : SAFEX, FEEM Mineral Products Association, Institute of Quarrying Chemical Industry Association, Mining Engineers Organisation, Norwegian Mining and Quarrying Industries.

Enfin, des actions de mécénat ou de partenariat ont été initiées ou se sont développées en 2013 :

*En Afrique :*

- Au Gabon : signature en 2012 d'une convention de 30 ans avec l'Agence des Parcs Nationaux pour le nouveau site ; l'activité contribuant ainsi à sanctuariser une zone à fort intérêt environnemental et écologique.
- En Guinée : prise en charge et construction de la route de contournement du dépôt de Kouriah, contribution à la fête de l'Indépendance du 2 octobre.

*En Europe :*

- EPC ITALIA sponsorise la fête annuelle de Murisengo (commune sur laquelle se trouve l'un de ses dépôts).
- EPC UK participe à des associations caritatives: Hand on Heart Charity, Royal Society for prevention of accidents.
- EPC SA a décidé, en décembre 2013, d'acheter toutes les cartes de vœux du siège à l'UNICEF.
- Les entreprises opérant dans la démolition et le désamiantage interviennent activement dans le domaine sportif : ATD soutient le club de basket et de rugby de Rouen, OCCAMAT un navigateur et 2BR un jeune gymnaste.

## 7.2 Relations entretenues avec les personnes ou organisations intéressées par les activités de la société

Conditions du dialogue avec des personnes ou organisations (périmètre France) : indicateur retenu pour la France : signature des PPRT (Plan de Prévention des Risques Technologiques).

Des PPRT ont été signés dans les dépôts suivants : BRUGERES, CHEUBY, FLINES, LA MOTTE, BAGARD, BLERE et ST CRESPIEN.  
Les autres dépôts et l'usine d'EPC FRANCE sont en cours d'instruction.

Nous pouvons également citer les relations avec des ligues de protection des oiseaux pour le comptage d'espèces migratoires sur le site Saint Martin de Crau

## **RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT**

La structure EPC Innovation a continué son activité en 2013.

L'usine modulaire développée en 2012 a trouvé sa première application en 2013 en Côte d'Ivoire. Plusieurs brevets ont été déposés afin de protéger les éléments clefs de ce nouveau process de production de matrice.

Des travaux importants ont également été menés en matière de standardisation des unités mobiles de fabrication (UMF) avec une déclinaison vers un concept de mini-UMF pouvant être utilisé en surface mais aussi dans les applications sous-terraines (mines et tunnels).

## **PERSPECTIVES 2014**

En 2013, le groupe a mis en œuvre avec persévérance les actions de restructurations décidées fin 2012. Cela a été l'occasion d'une réorientation stratégique avec la sortie des filiales d'Europe Centrale afin de concentrer nos efforts sur les marchés Européens où le groupe est leader ou co-leader. Cette année a également été marquée, après de nombreuses années d'effort, par le démarrage de la deuxième et principale unité de production en Arabie Saoudite.

2014 devrait voir se concrétiser les résultats des actions entreprises tant en matière de réduction des coûts et de recentrage en Europe, qu'en matière de retour sur investissement sur les projets au Moyen-Orient et en Afrique

Dans la zone **Europe**, le processus de transformation initié en France avec la fusion des activités Explosifs et Forage minage va être déployé activement. L'accent est mis partout sur le développement de la rentabilité et des marges.

Dans la démolition, les carnets de commande sont particulièrement bien garnis et l'activité devrait rester soutenue. L'acquisition de SIGENCI doit permettre de contribuer à améliorer encore la rentabilité du pôle.

La zone **Afrique et Moyen Orient** devrait voir son activité nettement progresser en 2014 en particulier grâce à MCS en Arabie Saoudite et à EPC Côte d'Ivoire avec la sécurisation de nouveaux contrats.

Dans le contexte économique actuel, EPC réaffirme sa volonté stratégique en Europe de se concentrer sur les pays où les filiales du groupe sont numéro 1 ou numéro 2 sur leur marché. Dans les pays émergents, le groupe s'attache à identifier et exploiter les meilleures opportunités de rentabilité et de développement.

## **FRANCHISSEMENT DE SEUIL**

Nous n'avons reçu, au cours de l'exercice, aucun avis de franchissement d'un seuil de détention :

Selon les informations qui nous sont parvenues, l'identité des Actionnaires détenant plus de 5 % du capital de la Société à la clôture de l'exercice est la suivante :

- détention au-delà de 66,66 % du capital: Société E.J. BARBIER (plus de 66.66% des droits de vote).

## **TRANSACTIONS SUR TITRES**

En 2013, selon les chiffres cumulés publiés en fin d'exercice par EURONEXT, le volume des transactions sur les actions de la Société a concerné, sur l'ensemble de l'année, 5 100 titres, soit 3,02. % des actions pour un montant en capitaux de 1 118 860 €, ce qui représente une valeur moyenne de 219,38 € par titre.

Ces chiffres sont à comparer aux 7 044 titres échangés en 2012 pour un montant en capitaux de 1 384 730 €.

A fin décembre 2013 le cours de l'action s'élevait à 245€, contre 189€ l'année précédente.

Le 31 décembre 2013, notre Société détenait 16.102 de ses propres actions, d'une valeur nominale de 31 € chacune, représentant 9,56 % du capital, qu'elle avait achetées au prix moyen de 153,97 €, conformément aux dispositions de l'article L.225-209 du Code de commerce.

## **PRISES DE PARTICIPATION**

La société ESMAC a été acquise en janvier 2013 et consolidée pour la première fois en 2013

## **ADMINISTRATEURS**

Conformément aux dispositions de la loi relative aux nouvelles régulations économiques, nous vous communiquons la liste des mandats et fonctions exercés en France et à l'étranger par chacun des mandataires sociaux durant l'exercice 2013 :

### **Le Président : M. Paul de BRANCION**

- Président du Conseil d'Administration et Administrateur de la société :
  - \* SA EPC
  - \* EPCapRé (Luxembourg)
  - \* EPC BELGIQUE et DGOM3 (Belgique)
  - \* GALILEO EXPLOSIVOS (Espagne)
  - \* EPC UK (Grande Bretagne)
  - \* EPC MAROC (Maroc)
  - \* SEI EPC ITALIA et INTER.EM (Italie)
- Président de la société :
  - \* DEMOKRITE
  - \* EPC MINETECH
  - \* DIOGEN
- Gérant de la société SICIEX
- Directeur Général de la société E.J. BARBIER
- Administrateur de :
  - \* EPC NORGE (Norvège)
  - \* EPC SVERIGE (Suède)
- Co-représentant d'EPC à la présidence de la SOCIETE DE MINAGE EN GUINEE

### **Le Directeur Général: Olivier OBST**

- Président de :
  - \* DEMOSTEN
  - \* EPC MINETEK EUROPE
  - \* SMA
  - \* SERAFINA (Espagne)
  - \* SONOUVEX
  - \* NITRATES ET INNOVATION
- Vice-président et Administrateur de :
  - \* MCS (Arabie Saoudite)
- Directeur Général de :
  - \* EPC
  - \* DEMOKRITE
  - \* DIOGEN
  - \* EPC MINETECH
- Administrateur de :
  - \* DGOM3 (Belgique)
  - \* EPC ESPANA (Espagne)
  - \* EPC NORGE (Norvège)
  - \* EPC SVERIGE (Suède)
  - \* EPC UK (GB)
  - \* EPCapRé (Luxembourg)
  - \* ESMAC (Italie)
  - \* GALILEO (Espagne)
  - \* IIE (Irlande)

- \* INTER.E.M. (Italie)
- \* KEMEK PLC (Irlande)
- \* KEMEK US (USA)
- \* SEI EPC ITALIA (Italie)
- \* UIE (Irlande)

- Représentant permanent de EPC au Conseil d'Administration de SMG
- Représentant d'EPC, Administrateur de : \* EPC Belgique et DGOM3  
\* EPC MAROC et MARODYN (Maroc)
- Représentant de la société Nitrates et Innovation, présidente d'EPC FRANCE

M. Henri LORAIN

- Vice-président et Administrateur d'AREAS Dommages, 49 rue Miromesnil, Paris 8<sup>e</sup>
- Vice-président et Administrateur de : \* EPC SA

Mme Elisabeth LABROILLE

Directeur Général Délégué et Administrateur de la société EJ BARBIER

Mme Jacqueline DUTHEIL de la ROCHERE

Président et Administrateur de la société EJ BARBIER

M. Patrick JARRIER

Administrateur de l'Association Simon de Cyrène Rungis  
2 place Marcel Thiroin  
94150 Rungis

M. Aurélien KREJBICH

Pas d'autres mandats

M. Pierre LAVERGNE

Pas d'autres mandats

## **REMUNERATION DES MANDATAIRES SOCIAUX**

Le présent chapitre rassemble les informations requises par le Code de commerce et les tableaux conformes à la recommandation AMF du 22 décembre 2008 relative à l'information à donner dans les documents de référence sur la rémunération des mandataires sociaux.

### **Rémunérations et avantages en nature**

<b><i>Tableau 1: Tableau de synthèse des rémunérations et des options et actions attribuées à chaque dirigeant mandataire social</i></b>		
<b>Paul de BRANCION - Président</b>	2012	2013
Rémunérations DUES au titre de l'exercice (détaillées au tableau 2)	469 329	473 791
Valorisation des options attribuées au cours de l'exercice (détaillées au tableau 4)		
Valorisation des actions de performance attribuées au cours de l'exercice (détaillées au tableau 6)		
<b>TOTAL</b>	<b>469 329</b>	<b>473 791</b>

<b>Olivier OBST - Directeur Général</b>	2012	2013
Rémunérations DUES au titre de l'exercice (détaillées au tableau 2)	317 817	323 923
Valorisation des options attribuées au cours de l'exercice (détaillées au tableau 4)		
Valorisation des actions de performance attribuées au cours de l'exercice (détaillées au tableau 6)		
<b>TOTAL</b>	<b>317 817</b>	<b>323 923</b>

***Tableau 2 : Tableau récapitulatif des rémunérations de chaque dirigeant mandataire social***

<b>Paul de BRANCION – Président</b>	2012		2013	
	montants dus	montants versés	montants dus	montants versés
rémunération fixe	413 299	413 299	418 368	418 368
rémunération variable	3 066	3 066	3 483	3 483
rémunération exceptionnelle				
jetons de présence	47 972	47 972	46 947	46 947
avantages en nature	4 992	4 992	4 992	4 992
<b>TOTAL</b>	<b>469 329</b>	<b>469 329</b>	<b>473 791</b>	<b>473 791</b>

<b>Olivier OBST - Directeur Général</b>	2012		2013	
	montants dus	montant versés	montants dus	montants versés
rémunération fixe	280 509	280 509	283 856	283 856
rémunération variable	5 017	5 017	4 978	4 978
rémunération exceptionnelle				
jetons de présence	27 539	27 539	30 336	30 336
avantages en nature	4 752	4 752	4 752	4 752
<b>TOTAL</b>	<b>317 817</b>	<b>317 817</b>	<b>323 923</b>	<b>323 923</b>

**Tableau 4: Options de souscription ou d'achat d'actions attribuées durant l'exercice à chaque dirigeant mandataire social**

Options attribuées à chaque dirigeant mandataire social	N° et date du plan	Nature des options (achat ou souscription)	Valorisation des options selon la méthode retenue pour les comptes consolidés	Nombre d'options attribuées durant l'exercice	Prix d'exercice	Période d'exercice
<b>NEANT</b>						

**Tableau 5: Options de souscription ou d'achat d'actions levées durant l'exercice par chaque dirigeant mandataire social**

Options levées par chaque dirigeant mandataire social	N° et date du plan	Nature des options (achat ou souscription)	Valorisation des options selon la méthode retenue pour les comptes consolidés	Nombre d'options attribuées durant l'exercice	Prix d'exercice	Période d'exercice
<b>NEANT</b>						

**Tableau 6 : Actions de performance attribuées à chaque dirigeant mandataire social**

<b>NEANT</b>
Aucune action de performance n'a été attribuée par la société en 2013

**Tableau 7 : Actions de performance devenues disponibles durant l'exercice**

<b>NEANT</b>
Aucune action de performance n'est disponible en 2013

Le Président en exercice au 31 décembre 2013 est tenu à une obligation de non concurrence, prévue contractuellement dans le cadre de son activité, susceptible d'être indemnisée à son terme.

En 2013 il n'est pas prévu d'indemnité conventionnelle au titre du départ du Président ou du Directeur Général ou plus généralement d'un mandataire social et ce, quelle que soit la cause de ce départ.

## Régimes de retraite complémentaires

Le Président en exercice au 31 décembre 2013 et le Directeur Général bénéficient d'un complément de retraite par capitalisation à cotisations définies (Article 83) et d'un régime de retraite à prestations définies (Article 39).

Ces régimes de retraite complémentaires ont été mis en place en 2006.

## Rémunération des administrateurs

<b><i>Tableau 3: Tableau sur les jetons de présence</i></b>		
Membres du Conseil	Jetons de présence versés en 2012 au titre de l'exercice 2011	Jetons de présence versés en 2013 au titre de l'exercice 2012
Paul de BRANCION (Président)	16 000 €	16 500
Patrick JARRIER (Président du Comité d'audit et membre du comité stratégique)	13 000 €	13 500
Pierre LAVERGNE (membre du comité d'audit)	9 000 €	9 500
Henri LORAIN (Vice-président du Comité d'audit)	12 000 €	12 500
Roger RICHARD	8 000 €	4 500
Aurélien KREJBICH (Membre du comité stratégique)	9 000 €	9 500
Elisabeth LABROILLE	8 000 €	8 500
Jacqueline DUTHEIL de la ROCHERE	8 000 €	8 500
<b>TOTAL</b>	<b>83 000€</b>	<b>83 000€</b>

A l'exception du Président en exercice au 31 décembre 2013 et du Directeur Général, les membres du Conseil d'Administration n'ont bénéficié, au cours de l'exercice, d'aucune autre rémunération ni d'aucun autre avantage en 2013.

Ils n'ont pas bénéficié de l'attribution d'options de souscription ou d'achat d'action ni d'actions gratuites.

## **RESULTAT SOCIAL – AFFECTATION DU RESULTAT**

Les comptes de l'exercice écoulé, soumis à votre approbation,  
se traduisent par un bénéfice de : ..... 1 262 530.42 €  
Montant auquel il faudra ajouter le report à nouveau antérieur de : 470 737.47 €  
Formant un total disponible de : ..... **1 733 267.89 €**

Nous vous proposons l'affectation suivante et de distribuer au titre de l'exercice :

• Aux actions à titre de dividende (168.400 titres)	421.000,00 €
• Aux parts de fondateur (29.473 parts)	<u>140.333,33 €</u>
<b>Soit un total</b>	<b>561.333,33 €</b>

Il reviendra alors :

• Pour l'action	2,50 €
• Pour la part de fondateur	4,76 €

Laissant un montant reportable à nouveau de : ..... 1.171.934,56 €

A titre de comparaison les dividendes versés au cours des trois derniers exercices s'élevaient à :

	<b>Exercice 2012</b>	<b>Exercice 2011</b>	<b>Exercice 2010</b>
Pour l'action	2,00 €	2,00 €	0 €
Pour la part de fondateur	3,80 €	3,80 €	0 €

## **PROJET DE RESOLUTIONS**

En résumé, nous vous proposons :

1. d'approuver les rapports des Commissaires aux Comptes dans toutes leurs parties, ainsi que les comptes sociaux et consolidés, inventaires, bilan, compte de résultat et annexe de l'exercice 2013,
2. de donner quitus de leur gestion aux Administrateurs en fonction,
3. de proroger l'autorisation de procéder à une émission obligataire
4. de ratifier l'affectation des résultats mentionnée ci-dessus,
5. de fixer le montant des jetons de présence à 83 000 €,
6. de prendre acte du rapport spécial des Commissaires aux Comptes sur les opérations visées à l'article 225-38 du Code du Commerce et approuve en tant que de besoins lesdites opérations, et renouvelle aux Administrateurs en fonction les autorisations prévues par ledit article
7. Renouveler le mandat d'administrateur de Monsieur Paul de Brancion
8. Nomination d'un administrateur

Fait à Paris, le 27 mars 2014

Le Président